



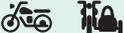
# Tunnel routier du Fréjus | Tarifs au 01/01/2025



Hauteur maximum 4,30 m

**Tarifs appliqués sur la plateforme Italie**   
(TVA 22 % incluse)

## Abonnements

	Course simple	Aller retour (1)	8 passages (2) Validité 24 mois	20 passages (2) Validité 24 mois	30 passages (2) Validité 24 mois	50 passages (3) Validité 30 jours consécutifs
<b>Classe 5</b>  Moto, moto avec side-car, moto avec remorque	36,90	46,30	114,80	208,50	277,90	278,20
<b>Classe 1</b>  Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur au droit de l'essieu avant est inférieure à 1,30 mètres et dont la hauteur totale est inférieure ou égale à 2 mètres	55,80	69,60	175,30	320,00	417,40	278,20
<b>Classe 2</b>  Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur au droit de l'essieu avant est supérieure à 1,30 mètres ou dont la hauteur totale est supérieure à 2 mètres et inférieure ou égale à 3 mètres*	73,80	92,70	230,00	417,30	556,30	
<b>Classe 3</b>  Véhicule à deux essieux dont la hauteur totale est supérieure à 3 mètres	202,40 212,50 214,20	315,00 330,80 333,30	PL Euro 5-6   Bus Euro 4-5-6 Bus Euro 3 Bus Euro 0-1-2			
<b>Classe 4</b>  Véhicule à trois essieux ou plus, dont la hauteur totale est supérieure à 3 mètres	406,70 427,10 430,40	638,90 670,90 676,00	PL Euro 5-6   Bus Euro 4-5-6 Bus Euro 3 Bus Euro 0-1-2			
<b>Classe B</b>  Véhicule dont la largeur est comprise entre 2,81 mètres et 3,50 mètres, véhicule lent, véhicule tracté	564,70	PL Euro 5-6				
<b>Classe C</b>  Véhicule dont la largeur est comprise entre 3,51 mètres et 6 mètres ou dont la longueur est supérieure à 25 mètres	1 120,90	PL Euro 5-6				
<b>Classe F</b> Marchandises ADR de classe 1, classification 1.3 C et 1.3 G (quantité - 5 T) et ADR de classe 2 (Aut. du 22/06/2010)	756,70	PL Euro 5-6				
<b>Escorte ADR</b> Escorte obligatoire pour transports ADR	163,80	PL Euro 5-6				

(1) Pour les classes 1-2-5, le retour est valable jusqu'à 23h59 du 7ème jour suivant celui d'émission (exemple : si achat du titre le samedi, validité jusqu'au samedi suivant à 23h59 pour le retour). Pour les classes 3-4, le retour est valable jusqu'à 23h59 du 15ème jour suivant celui d'émission. L'usager se présentant après l'échéance ou dans le même sens qu'à l'aller devra, sans exception, payer la différence tarifaire entre deux passages simples

et le prix déjà payé. Aucun remboursement partiel de ce billet ne pourra intervenir en cas de non-utilisation du retour, même par suite de perte, de vol ou de non-présentation du titre en voie.

(2) Abonnement donnant droit à 8, 20 ou 30 passages simples (quel que soit le sens de circulation) pour une période de 24 mois consécutifs, en plus du mois de validation : achat cabine de péage uniquement. Recharge possible lorsque le solde de 3 passages est atteint et que le titre est valide : via internet [www.sfrtf.fr](http://www.sfrtf.fr) onglet « Espace client » ou en cabine de péage. Si le titre est utilisé pour un véhicule de classe supérieure, le surplus tarifaire est calculé sur le solde des transits. Temporisation de 6 heures entre chaque passage dans la même direction avec un titre identique. Consultation titre : via internet [www.sfrtf.fr](http://www.sfrtf.fr) onglet « Espace client ».

(3) Forfait nominatif 50 passages valable 30 jours consécutifs : formule d'abonnement et conditions générales auprès du service relations clientèle.

Pour les poids lourds : possibilité d'abonnement post-paiement et bénéficiez d'une remise annuelle jusqu'à 13 %.

Pour toute information : [www.sfrtf.fr](http://www.sfrtf.fr) ou contactez le service relations clientèle au +33 (0)4 79 20 26 12, du lundi au vendredi, 8h30-12h00 / 13h30-17h30.